



N° 2118

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 9 juillet 2014.

TEXTE DE LA COMMISSION *DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES*

ANNEXE AU RAPPORT

PROPOSITION DE **RÉSOLUTION**

*tendant à la création d'une **commission d'enquête** sur
les **tarifs de l'électricité**.*

Voir le numéro : **2036**

Article unique

En application des articles 137 et suivants du Règlement, est créée une commission d'enquête de trente membres relative aux tarifs de l'électricité.